

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**CADRE DU SECTEUR NON-MARCHAND :
APPROCHES DES PRATIQUES MANAGERIALES**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

| |
|---|
| <p>CODE : 71 57 16 U32 D2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p> |
|---|

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 décembre 2019,
sur avis conforme du Conseil général**

**CADRE DU SECTEUR NON-MARCHAND :
APPROCHES DES PRATIQUES MANAGERIALES
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de se situer, sur le plan de l'identité professionnelle, par rapport au rôle spécifique du cadre du secteur non marchand dans le cadre d'un questionnement éthique,

en analysant :

- ◆ le fonctionnement des organisations du secteur social,
- ◆ les stratégies, élémentaires et fondamentales du management et de la gestion des ressources,
- ◆ les pratiques quotidiennes du management,

afin d'identifier les problématiques tant sociales qu'économiques du secteur non marchand.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Sur base de situations exemplatives de la réalité du secteur social :

- ◆ organiser un ensemble d'observations en respectant des critères de validité scientifiques ;
- ◆ mettre en évidence les problématiques conceptuelles, les problèmes à résoudre, les solutions à mettre en œuvre ;
- ◆ développer une méthodologie adéquate par rapport à un sujet traité ;

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

- soit un diplôme de bachelier ou de master dont la liste est définie et tenue à jour par le Gouvernement, après consultation de l'ARES (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur),
- soit un diplôme délivré en Communauté flamande ou germanophone similaire à un diplôme contenu dans la liste dont question supra,

- soit un diplôme étranger reconnu équivalent à un diplôme contenu dans la liste dont question supra.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir d'une problématique globale de management, représentative du secteur non marchand, évoquant les domaines de l'éthique, de la gestion globale des ressources et de l'organisation du travail, dans le respect des règles et usages de la langue française et de la déontologie,

- ◆ de rédiger un travail de synthèse :
 - modélisant l'organisation du travail d'un service ou d'une institution,
 - analysant les outils de gestion globale des ressources,
 - intégrant une démarche de questionnement éthique sur les valeurs annoncées et constatées dans le service ou l'institution,
- ◆ d'exposer une réflexion critique sur son analyse et d'en débattre ;
- ◆ de relever les éléments qui contribuent à la construction de son identité de cadre du secteur non-marchand.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de prise en compte des éléments matériels et humains du contexte organisationnel,
- ◆ le degré de rigueur de la méthodologie,
- ◆ le degré de pertinence des modèles choisis,
- ◆ le niveau de l'analyse,
- ◆ le degré de cohérence de l'argumentation,
- ◆ le niveau de sens critique,
- ◆ le degré de clarté et de précision dans l'expression orale et écrite.

4. PROGRAMME

Sur base de situations exemplatives de la réalité du secteur social :

L'étudiant sera capable :

4.1. « Organisation du travail dans le secteur non-marchand » :

- ◆ de relever les principaux concepts économiques et sociaux du secteur non-marchand ;
- ◆ d'identifier l'importance qualitative et quantitative du secteur non marchand en mettant en perspective son impact sur le marché de l'emploi et sa place dans une économie de marché ;
- ◆ de démontrer les complémentarités et les incompatibilités entre secteur marchand et non marchand dans le traitement de l'ensemble des besoins, notamment des besoins sociaux ;
- ◆ de relever les principaux modèles d'organisation du travail ;
- ◆ de comparer le mode d'organisation d'un service ou d'une institution aux modèles étudiés ;
- ◆ de mettre en œuvre une démarche d'analyse permettant de modéliser l'organisation du travail d'un service ou d'une institution.

4.2. «Valeurs et questionnement éthique dans le secteur social»

- ◆ d'expliciter les principes d'un management adapté au secteur social ;
- ◆ de mettre en œuvre une démarche de questionnement éthique sur les valeurs qui fondent l'action sociale ;
- ◆ de définir le champ conceptuel des notions suivantes :
 - valeurs et hiérarchie des valeurs;
 - idéologie et fondements des idéologies;
 - engagement et pratiques;
 - égalité, équité, différence,
 - personne – individu, sujet social,
 - etc. ;
- ◆ de confronter la réalité de terrain au prescrit du discours politique et du discours social.

4.3. Gestion globale des ressources de l'organisation» :

- ◆ de relever les différentes dimensions de la gestion globale des ressources (humaines, financières, matérielles, etc.) ;
- ◆ d'argumenter l'importance du rôle de l'encadrement dans la gestion des ressources d'un service ou d'une institution ;
- ◆ d'argumenter et de confronter aux autres sa représentation de la fonction de cadre du secteur non-marchand ;
- ◆ de dégager les éléments liés à la fonction de cadre lui permettant d'entamer la construction d'une identité professionnelle spécifique ;
- ◆ d'identifier les moments « critiques » d'une gestion efficace et efficiente ;
- ◆ d'expliciter les principes fondamentaux de l'organisation de la gestion quotidienne.

5. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

| 7.1. Dénomination des cours | Classement | Code U | Nombre de périodes |
|--|------------|--------|--------------------|
| Organisation du travail dans le secteur non-marchand: | CT | F | 20 |
| Valeurs et questionnement éthique dans le secteur social | CT | F | 20 |
| Gestion globale des ressources de l'organisation | CT | F | 40 |
| 7.2. Part d'autonomie | | P | 20 |
| Total des périodes | | | 100 |